

## DEFENDRE ET PROMOUVOIR L'ACCES AUX SOINS

**Date :** 22/11/2022, de 9h30 à 17h00

**Lieu :** Narbonne

**Coût :** gratuit pour les bénévoles membres des associations adhérentes de France Assos Santé – remboursement des frais

« Je suis représentant(e) des usagers ou acteur associatif au sein d'un hôpital, d'un GHT, d'une CPAM, ou sur un territoire, local ou régional. Je suis préoccupé(e) par la question de l'accès aux soins pour tous les usagers et voudrais mieux comprendre comment agir sur l'organisation des soins et des accompagnements, à l'hôpital et en ville, pour en faciliter l'accès. Pour cela, j'ai besoin de me familiariser avec les notions d'accès, de recours et d'accessibilité aux soins à différents niveaux (financier, social, géographique, etc.), afin d'identifier les actions possibles pour défendre l'intérêt des usagers sur mon territoire. »

**France Assos Santé vous propose une journée de formation pour découvrir comment construire vos positions sur la défense et la promotion de l'accès aux soins.**

### PUBLIC

**Représentants des usagers** dans les instances hospitalières, les CPAM et au sein des territoires, ayant de préférence suivi la formation « RU et système de santé ».

### METHODES PEDAGOGIQUES

Etudes de cas, exercices individuels et collectifs, apports du formateur

### INTERVENANTS

Sabine Durand-Gasselino, formatrice, Juriste de Santé Infos Droits.

### OBJECTIFS

- Identifier les obstacles à l'accès aux soins et leurs causes, pour les usagers.
- Distinguer les notions d'accès, d'accessibilité, de recours pour mieux cibler son action, au niveau individuel et collectif.
- Connaître les programmes et dispositifs déjà mis en place pour favoriser l'accès et le recours aux soins et à la santé à différents niveaux.
- Construire des arguments en faveur de l'accès aux soins pour réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.

### CE DONT NOUS PARLERONS

- L'accès et le recours aux soins/à la santé: De quoi parle-t-on ? Représentations et pratiques des usagers.
- Ce qui existe sur les territoires pour favoriser l'accès aux soins.
- Les différents lieux où faire valoir le point de vue de l'utilisateur : groupement hospitalier de territoire, conseil territorial de santé, conseil local de santé, CPAM...
- Les enjeux politiques : Que doit défendre le RU pour permettre l'accès aux soins et à la santé de tous les usagers ?